

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 07/11/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 20/11/2017

Délibération n° D-2017-447

**Impasse Buffon - Effacement de réseaux téléphoniques -
Répartition financière entre Numéricâble et la Ville de Niort**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Madame Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Fatima PEREIRA.

Direction Espaces Publics

**Impasse Buffon - Effacement de réseaux
téléphoniques - Répartition financière entre
Numéricâble et la Ville de Niort**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du Conseil municipal du 16 janvier 2017, une convention générale a permis de définir les modalités de répartition technique et financière entre Numéricâble et la Ville de Niort dans les opérations d'enfouissement coordonné de réseaux aériens.

Cet accord met à la charge de Numéricâble la fourniture de tout le matériel de télécommunications (fourreaux, chambres de tirage, regards, etc...), la Ville de Niort prenant à sa charge la mise en place de ce matériel.

Numéricâble assure ensuite la dépose des câbles et poteaux existants et le câblage dans les fourreaux posés par la Ville.

Enfin, Numéricâble verse une participation financière sur les travaux de terrassement basée sur un forfait au mètre linéaire de réseau posé par la Ville.

Sur la base de ces éléments généraux, il convient ensuite de préciser pour chaque opération le montant de ces participations.

Pour l'opération de l'impasse Buffon, les études ont permis de dégager les estimations financières suivantes qui feront l'objet de mouvements financiers :

- pose du matériel par la Ville de Niort : 20 368,00 € TTC en dépenses ;
- participation forfaitaire de Numéricâble aux frais de terrassement : 2 400,00 € en recettes, correspondant au forfait de 8,00 €/ml pour un linéaire de 302 m environ.

Ces montants sont estimatifs et seront ajustés en fonction de la réalité du coût constaté en fin de chantier.

Les dépenses sont inscrites au budget primitif 2017 et les recettes sont proposées à la décision modificative du 13 novembre 2017.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les montants estimatifs des opérations d'enfouissement coordonné de réseaux aériens impasse Buffon, entre Numéricâble et la Ville de Niort ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document y afférent.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX

